

Prévoyance vieillesse : proposition de compromis par la majorité du Conseil national

Berne, le 9 mars 2017

Communiqué de presse

Prévoyance vieillesse : proposition de compromis par la majorité du Conseil national

Les présidents de l'UDC, des vert'libéraux et du PLR. Les Libéraux-Radicaux tendent la main.

L'UDC, les vert'libéraux et le PLR veulent une réforme de la prévoyance vieillesse. Pour les trois partis, il est clair que le projet de réforme de la majorité du Conseil des Etats ne va pas dans la bonne direction. En effet, l'assainissement de l'AVS n'est pas compatible avec une augmentation des dépenses. Il existe cependant une solution viable – celle du Conseil national. Afin de débloquer le débat, nous soumettons une proposition de compromis au Conseil des Etats : lors de la séance de la CSSS-N, les représentants de l'UDC, des vert'libéraux et du PLR se sont raillés au Conseil des Etats sur 7 des 9 différences qui perduraient. Le compromis porte surtout sur les points suivants :

- Mécanisme d'intervention en cas de périodes « difficiles » : le frein à l'endettement dans l'AVS était un élément clef du projet du Conseil national. Ce « sauveur des rentes » aurait permis d'assurer un versement complet des rentes AVS, même en cas d'une situation financière grave. Cette mesure aurait permis plus de sécurité pour les rentiers.
- Réforme des rentes de survivants : les propositions du Conseil fédéral pour une réforme des rentes de veuve étaient en phase avec notre époque et auraient permis de soulager les finances de l'AVS à hauteur d'un montant de 410 millions de francs par an. Cela aurait également soulagé les finances fédérales.
- Rentes pour enfants : les propositions du Conseil national étaient également en phase avec notre époque, en prennent en compte les nouvelles réalités sociales. Cette mesure aurait soulagé les finances de l'AVS à hauteur de 200 millions de francs par an et aurait également soulagé les finances fédérales.

En tendant la main sur ces trois points importants, qui étaient sujets de désaccord entre les deux chambres, l'UDC, les vert'libéraux et le PLR font un grand pas vers le Conseil des Etats. En ce qui concerne les deux différences restantes (à savoir le modèle de compensation concernant la déduction de coordination et la hauteur du financement supplémentaire par la TVA), nous attendons maintenant un compromis de la part du Conseil des Etats. Malgré la décision de la chambre des cantons de s'éloigner du Conseil national en renforçant une AVS à deux classes, nous faisons un pas important dans son sens et lui tendons ainsi la main. La balle est désormais dans le camp de la majorité du Conseil des Etats, qui porte maintenant la responsabilité politique. Il doit maintenant lui aussi chercher un compromis avec le Conseil national au lieu de faire un compromis avec soi-même.

Contacts :

- › Petra Gössi, présidente du PLR. Les Libéraux-Radicaux, 079 347 88 71
- › Albert Röstli, président de l'UDC, 079 255 88 56
- › Martin Bäumlé, président des vert'libéraux, 079 358 14 85